

# Graine

(Antoing)

fiche-contact

- Dénomination précise : Graine
- Numéro de dossier du service : I 0107
- Téléphone : 069/44.33.17
- Fax : 069/44.34.36
- Adresse électronique : graine.amo@skynet.be
- Site internet : <http://users.swing.be/graine>
- Adresse : Place Bara, 8 à 7640 Antoing
- Heures d'ouverture : Permanence Antoing : Lundi-mardi : 9h-17h, merc. : 13h-17h, jeudi : 13h-18h30, vendredi : 13h-17h
- Direction et personne-contact : Didier Deleruelle
- Arrondissement judiciaire : Tournai
- Pouvoir organisateur : asbl « Groupe de Recherche, d'Action et d'Initiatives éducatives »
- Arrêté de référence : A.M.O.
- Population : mixte de 0 à 18 ans pour un agrément AMO de catégorie 3.
- [Des coordonnées actualisées sont disponibles dans la rubrique "contacts" du site internet de la DGAJ \(\[www.aidealajeunesse.be\]\(http://www.aidealajeunesse.be\)\)](#)

dynamique  
institutionnelle

- Création et démarrage du service en octobre 1990.
- Deux déménagements successifs, qui nous ont permis de disposer de locaux mieux adaptés à nos missions : le 1/06/93 et le 1/06/98.
- Création d'antennes en 1991 à Bernissart (Maison de quartier) et en 2001 à Péruwelz (Centre de jeunes). Ceci nous a permis de mieux inscrire notre action dans le milieu de vie, en fonction des besoins exprimés et analysés.
- Renforcement de notre équipe par l'apport
  - a) d'une personne engagée le 17/01/2000 (Maribel) et spécialisée dans la gestion de projets collectifs et communautaires ;
  - b) d'une personne engagée le 1/09/2001 (Rosetta) et prenant particulièrement en charge les aspects administratifs et de secrétariat des actions menées.
 Ces deux engagements ont complété la pluridisciplinarité de notre équipe.

public accueilli

- Notre service intervient à l'égard de toute personne en difficulté visée à l'article 2 alinéa 1<sup>er</sup>, et 2<sup>ème</sup> du décret de 1991 (cfr. Art 2 de l'A.G.C.F. du 15 mars 1999 relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi de subventions pour les services d'aide en milieu ouvert), qui fait librement appel à nos services soit de lui-même, soit par l'intermédiaire d'autres services ou d'autres personnes.
- Notre accueil et notre écoute sont inconditionnels, dans le respect du Décret relatif à l'Aide à la Jeunesse, du code de déontologie et de notre règlement d'ordre intérieur.
- Lorsqu'une demande d'aide parvient à notre service, un membre de l'équipe

établit un premier contact, où il écoute, accueille la demande et en précise la teneur. Il s'agit aussi de présenter le service et le type d'aide que nous sommes en mesure d'assurer.

A ce niveau, nous clarifions d'emblée notre cadre de travail : confidentialité, anonymat, relation de confiance, libre adhésion et gratuité du service.

- Les demandes d'aide peuvent être formulées soit de façon individuelle, soit de façon collective.
  - Les procédures proposées peuvent aussi être soit individuelles, soit collectives.
- Elles sont toutes menées selon la méthodologie de la pédagogie du projet.

« Penser globalement, agir localement »

« Dans la vie, il n'y a pas de solutions ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent. » Antoine de Saint-Exupéry.

**Nos forces, ce sont : écoute, projet, jeunes, équipe, famille, proximité, disponibilité, partenariat, prévention, anonymat, accompagnement, solidarité, créativité, ...**

## modalités de l'aide et ressources du service

- Nous articulons nos interventions en fonction des trois axes d'action définis par l'arrêté spécifique : l'aide individuelle, l'action communautaire et l'action collective. Nous veillons particulièrement à rendre sens et cohérence aux niveaux individuel et collectif de l'aide que nous offrons aux bénéficiaires. Notre démarche est ainsi intégrée.
- De par la méthodologie que nous développons (permanences décentralisées, actions adaptées à la ruralité de la zone que nous couvrons, souplesse et adaptabilité, partenariat), nous veillons à demeurer le plus fidèlement possible en contact avec les dynamiques sociologiques et individuelles propres aux personnes et aux entités avec lesquelles nous développons notre action.
- L'équipe est stable depuis le démarrage du projet ; elle est pluridisciplinaire, mixte et complémentaire (psychologue, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, animateurs).

## trois concepts-clés significatifs pour les interventions du service

### Milieu de vie et transversalité

Il s'agit d'inscrire toutes nos démarches d'aide, tant individuelle que collective, au cœur du milieu de vie des bénéficiaires, en tenant compte au maximum de toutes les logiques d'actions et dynamiques de complémentarité à l'œuvre au sein de ce milieu.

Exemple : au sein de la cité du Préau à Bernissart, nous sommes les initiateurs et membres fondateurs d'une maison de quartier où 8 services développent actuellement des projets (ONE, Ligue des familles, Ecoles des devoirs, Alphabétisation,...)

### Autonomie et responsabilité

Au sein de l'équipe, l'autonomie et la responsabilité de chacun sont valorisées au maximum. Les projets d'aide, tant individuelle que collective, sont menés par chacun comme gestionnaire de projet. Cela signifie que chaque gestionnaire accompagne le projet dans la continuité, de la conception à

la réalisation en passant par l'évaluation interne. La réunion d'équipe, le travail en « duo » et la référence au Directeur sont alors les moyens indispensables de recours aux ressources institutionnelles.

Exemple : Chaque membre de l'équipe développe son action dans une zone géographique définie, correspondant à une entité communale, de telle sorte que la connaissance du milieu de vie soit optimale.

### Disponibilité et proximité.

La disponibilité et la proximité sont pour nous les deux facettes d'un concept fédérateur et fondateur pour notre équipe. Il s'agit surtout de pouvoir aussi garantir à chaque bénéficiaire les conditions nécessaires (et non nécessairement suffisantes) à la facilitation de l'établissement d'une relation de confiance et d'un travail de co-construction personnelle ou collective.

Exemple : Antennes décentralisées et travail de rue.

## messages identitaires

### Aux jeunes et aux familles

Notre message prioritaire est un message basé sur les valeurs positives que nous prônons : écoute, dialogue, confiance, tolérance, solidarité, citoyenneté et droits de chacun.

La méthodologie particulière de notre service permet d'approcher sereinement ces valeurs par les spécificités de notre approche : anonymat, secret professionnel absolu, travail à la demande.

### Aux partenaires du secteur

Tous nos services visent les mêmes finalités : l'épanouissement du jeune au sein de son milieu familial et social.

Nos outils respectifs sont différents, spécifiques mais complémentaires ; à nous tous de les valoriser au maximum au service des bénéficiaires.

### Aux partenaires hors secteur

Notre objectif est d'être le plus rapidement inutiles ! Cela signifie que nous promovons le recours, par les bénéficiaires qui font appel à nos services, à toutes les ressources culturelles, économiques et sociales de première ligne.

Nous sommes des partenaires au sein d'un même projet : parvenir à ce que tout jeune puisse s'épanouir au sein de la société où il vit, et particulièrement dans son milieu de vie proche.

### Aux autorités mandantes

« Utilisez au mieux la diversité de tous les services disponibles, en vous donnant comme priorité de mettre en place les aides les plus « légères » possibles et les plus respectueuses des jeunes et des familles. »

**Graine**  
(Antoing)